

**COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR
DU 10-04-2012 à 20h00 à St Genis Laval.**

Présents : Catherine GROSSETETE- Bruno COPETTI -Franck LAMBOLEZ -Youri GRAS- Francis HIMBER - Jean Pierre GUILLAUME

1 - Cotisation clubs 2012

La demande de cotisation sera bientôt envoyée aux différents clubs de notre département. Pour rappel, le montant est de 50€ + 1€ par licencié année N-1.

2 - Aide aux organisateurs triathlon Avenir

Comme les années précédentes, le comité adressera une aide financière (montant de 500€) aux clubs (à jour de leur cotisation 2012 et ayant participé à l'AG 2011(tenue en 2012)) qui organisent un triathlon Avenir (labellisé FFTri) dans notre département.

Pour recevoir cette aide, il sera demandé obligatoirement aux clubs (organisateur), de fournir un compte rendu avec photos de leur épreuve Avenir.

Les photos serviront notamment pour une projection lors de la remise des récompenses.

Voir fichier joint

3 -Aides financières 2012.

Pour percevoir les aides « vie des clubs » et « organisation », il est désormais demandé que les bénéficiaires établissent une facture à l'encontre du Comité du Rhône de triathlon, accompagnée d'un justificatif de dépenses de l'opération concernée.

Voir fichier joint

4 - CNDS Comité 2012

Le comité a retourné au CDOS et à la DRJSCS Rhône-Alpes le dossier CNDS 2012. Une demande totale de 2500€ répartie en 4 actions.

5 - Aide ligue pour les comités

La ligue Rhône Alpes de triathlon a dégagé sur le budget 2011 une aide financière pour les comités.

Conditions à remplir avant le 30 avril :Envoi du dossier CNDS 2012 au secrétariat ligue(tache faite) et répondre au questionnaire envoyé par le CTL Damien Aubert(Ceci a été fait fin 2011).

6 - Journée « Jeunes » 2012

Le comité a reconduit en 2012 cette journée autour des jeunes, à l'occasion de la journée « Test Class Triathlon » mise en place le samedi 10 mars 2012 en collaboration avec le CRV Lyon triathlon que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Cette journée a connu un grand succès. L'occasion d'une formation à l'arbitrage grandement nécessaire pour nos jeunes minimes à juniors.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette animation qui s'est terminée autour d'un bon casse croute.

Voir infos sur www.triathlon69.com.

Nous souhaitons bien sûr renouveler cette co-organisation. Beaucoup de clubs se proposent et pour le dernier trimestre 2012 nous nous dirigerons du côté de Tarare.

7 - Remise des récompenses 2012

La traditionnelle remise des récompenses de nos champions et lauréats du challenge du CG du 69 aura lieu du côté de Villefranche (organisée par le TVSV) en novembre 2012.

La date vous sera transmise ultérieurement.

Les différents cadeaux sont à l'étude par JPierre Guillaume.

8 - CHALLENGE 2012 du Conseil Général du Rhône

Voir fichier joint

9 -Fête du Sport à Marcy l'étoile (Parc de Lacroix Laval).

Elle aura lieu le 8 septembre.

Comme chaque année le comité tient un stand et propose une découverte du sport enchainé (duathlon). En 2011, 250 enfants ont goûté aux joies du sport enchainé.

Hervé Aulard sera en charge d'organiser cette journée, épaulé bien sûr, de membres du CD du comité.

Toute bonne volonté sera le bien venu pour participer à l'organisation de cette belle journée.

10 -Formation

Le vendredi 11 mai à Oullins (stade du Merlo) 19h aura lieu une réunion « préparation à l'examen BF5 ».

L'invitation a été envoyée à tous les présidents et s'adresse à tous les candidats à l'examen BF5 du 26 mai, également aux diplômés souhaitant une petite révision et aussi aux futurs candidats à la formation BF5.

Une réunion sur la sensibilisation au code de la route adressée aux jeunes et une formation aux gestes de premier secours adressée aux adultes dirigeants et encadrant sont à l'étude.

11 -WE Comité.

Les 11 et 12 janvier 2012 a eu lieu le traditionnel WE comité.

Une vingtaine de participants des catégories minimales à vétérans représentant 5 clubs du département ont pu en découdre autour des activités biathlon et ski de fond.

12 -Champions 2012.

Les premières courses donnant le titre de champion du Rhône ont eu lieu.

La liste des premiers champions est consultable sur le site du comité.
www.triathlon69.com

13 -Trophées « Rhône d'or 2012 »

Elle aura lieu le jeudi 6 septembre au boulodrome départemental de Dardilly.

Le comité doit proposer avant le 18 mai une sélection dans différentes catégories .

Nous proposerons :

Dirigeant bénévole :Thierry Debrun (proposé Francis Himber)

Educateur :Manu Duranton (proposé Franck Lambolez)

Arbitre :Catherine Grossetête (proposée Franck Lambolez)

Club :Vaulx en Velin Triathlon (proposé Franck Lambolez)

Manifestation sportive :Triathlon de Vaulx en Velin (proposé Franck Lambolez)

Sportif avec palmarès :Audric Lambolez (proposé Bruno Copetti)

Sportive -20 ans avec palmarès :Alix Branchflower (proposée Bruno Copetti)

Un jury composé de membres du mouvement sportif, des représentants des organisateurs et des partenaires effectuera la sélection des « Rhône d'Or ».

14 -Etude dossiers CNDS clubs du Rhône

Nous devons étudier 7 dossiers CNDS 2012 retournés par les clubs de triathlon de notre département (ASVEL-Mach3-CRV Lyon-Oullins-Rillieux-TVSV-VVT).

Nous avons RDV le 3 mai avec la DDCS et le CDOS pour rendre un avis sur la tenue de ces dossiers.

Fin de la réunion 22h30.

COMITE DU RHONE DE TRIATHLON

8 Rue Thevenet - 69004 LYON

Téléphone : 06.72.55.86.26 - Adresse Email : lescopetti@wanadoo.fr

Adresse courrier : Chez Bruno Copetti 25 allée Claude Debussy 69230 St Genis Laval

Aides aux clubs et aux organisations Fiche pratique

Ce document consolide les différentes décisions prises par l'Assemblée Générale et le Comité Directeur du Comité du Rhône de Triathlon, en vigueur au 10 avril 2012.

Aides aux organisations

- ✓ **Qui ?** : le Comité du Rhône accorde une aide financière aux organisations de triathlons Avenir agréés par la FFTRI. L'organisateur doit avoir participé à la dernière Assemblée Générale et, s'il s'agit d'un club, être à jour de ses cotisations auprès du Comité du Rhône.
- ✓ **Comment ?** : l'organisation établit une facture à l'encontre du Comité du Rhône et y joint la copie d'une ou plusieurs facture(s) réglée(s) par l'organisation pour l'épreuve concernée, ainsi qu'un compte-rendu de la manifestation avec photos.
- ✓ **Quand ?** : l'ensemble de ces éléments doit parvenir au Comité du Rhône ⁽³⁾ avant le 31 décembre. Aucune aide pour l'année concernée n'est accordée au-delà de cette date.
- ✓ **Combien ?** : montant maximum fixé annuellement par le vote du budget prévisionnel en Assemblée Générale (500 € en 2012).

Exemples sur la base du plafond d'aide fixé à 500 € en 2012

Facture(s) justificative(s) payée(s) par l'organisation	Facture établie par l'organisation à l'encontre du Comité du Rhône	Montant payé à l'organisation par le Comité du Rhône
500,00 €	500,00 €	500,00 €
1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
300,00 €	300,00 €	300,00 €
300,00 €	500,00 €	Demande rejetée ⁽¹⁾
1 000,00 €	1 000,00 €	Demande rejetée ⁽²⁾

Aide « vie des clubs »

- ✓ **Qui ?** : le Comité du Rhône accorde une aide financière aux clubs du Rhône affiliés à la FFTRI. Le club doit avoir participé à la dernière Assemblée Générale et être à jour de ses cotisations auprès du Comité du Rhône.
- ✓ **Comment ?** : le club établit une facture à l'encontre du Comité du Rhône et y joint une ou plusieurs facture(s) réglée(s) par le club pour son fonctionnement lors de l'année civile concernée.
- ✓ **Quand ?** : l'ensemble de ces éléments doit parvenir au Comité du Rhône avant le 31 décembre. Aucune aide pour l'année concernée n'est accordée au-delà de cette date.
- ✓ **Combien ?** : montant plafonné au montant de la cotisation « Comité du Rhône » du club pour la saison concernée.

Exemples pour un club ayant réglé 100 € de cotisation

Facture(s) justificative(s) payée(s) par le club	Facture établie par le club à l'encontre du Comité du Rhône	Montant payé au club par le Comité du Rhône
100,00 €	100,00 €	100,00 €
200,00 €	100,00 €	100,00 €
50,00 €	50,00 €	50,00 €
50,00 €	100,00 €	Demande rejetée ⁽¹⁾
200,00 €	200,00 €	Demande rejetée ⁽²⁾

(1) – Le montant facturé au Comité du Rhône est supérieur aux justificatifs joints.

(2) – Le montant facturé au Comité du Rhône est supérieur au plafond fixé.

(3) – Merci de privilégier l'envoi dématérialisé : lescopetti@wanadoo.fr et pascal.garcia@wanadoo.fr



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE
TRIATHLON

RHÔNE

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Challenge 2012 du Conseil Général du Rhône (ouvert aux licencié(e)s du Rhône FFTri 2012)

Sont concernés : Les catégories mini poussins - poussins - pupilles - benjamins et minimes H et F

Finir 3 des 4 triathlons du département :

Trikid Saint Priest le 01/04/2012

Triathlon Vaulx-en-Velin (Pour les minimes Découverte et/ou Avenir) le 16/09/2012

Triathlon Oullins le 23/09/2012

Triathlon des Vallons du Lyonnais Vaugneray (Pour les minimes Super Sprint et/ou Avenir) le 30/09/2012

Ce challenge est réservé uniquement aux licencié(e)s du Rhône.

Remise des récompenses :

Lieu : A déterminer

Date : Novembre 2012

Seuls les présents seront récompensés

Il est fortement recommandé de porter la tenue club